



**Parade annuelle de Noël à Neguac
Formulaire d'inscription**

OÙ: Départ à l'Aréna Sportplex (22, rue Sportplex, Neguac, NB E9G 1X4) pour se terminer à l'école C.S.C. La Fontaine (700, rue Principale, Neguac, NB E9G 1N4).

QUAND: Le samedi 28 novembre 2026

INFORMATIONS DU PARTICIPANTS

PRÉNOM : _____

NOM DE FAMILLE : _____

ADRESSE : _____

COURRIEL : _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

ENTREPRISE (le cas échéant) : _____

CATÉGORIE DE PARTICIPATION (Veuillez cocher une option)

- ☐ 1. Char allégorique
- ☐ 2. Véhicule/camion
- ☐ 3. Marcheur
- ☐ 4. VTT, moto, tracteur, tondeuse, bicyclette, go-kart, etc.
- ☐ 5. Animal domestique

Si vous avez coché les cases 4 ou 5, veuillez préciser (ex. : un tracteur, un cheval) : _____

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Le vendredi 20 novembre 2026.

RÈGLEMENTS DE LA PARADE

→ **Arrivée** : Les participants devront se présenter au point de départ (l'Aréna Sportplex) à 17 h afin que les juges puissent examiner les chars allégoriques et délibérer pour leur choix final.

→ **Sécurité (Feux d'artifices, objets et friandises)** : Pour assurer la sécurité de tous nos participants et spectateurs, l'utilisation de tout type de feu d'artifice est strictement interdite pendant la parade. Aucun objet ni friandise ne sera jeté à partir d'un char allégorique ou d'une automobile durant la parade. Toutefois, il est permis de distribuer des friandises en marchant le long de la rue.

→ **Personnage du Père Noël** : Afin d'assurer l'uniformité et la cohérence du défilé, seul le char allégorique de la Municipalité est autorisé à présenter un père Noël lors de la parade. Aucune autre représentation du père Noël ne sera tolérée sur les autres chars.

→ **Stationnement et fin du parcours** : Les participants devront stationner leurs véhicules au stationnement de l'école C.S.C. La Fontaine, puis se rendre au parc municipal Richelieu pour la remise des prix.

POUR INFORMATION OU INSCRIPTION

Veuillez contacter Vanessa Strang au **506-776-3950** ou par courriel à : tourisme@neguac.com